

Peu de temps après la mise en application du programme de 2000, le Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique propose de mettre fin à l'expérience d'étude du milieu. Une note informe de cette intention les personnes concernées et les directions des écoles. 1^{er} juin 2005.

[...]

Les choix pédagogiques sont toujours les reflets du contexte dans lequel ils ont été opérés. L'évolution de la société, sa commande à l'école, les changements socio-économico-culturels, les conceptions pédagogiques en cours, autant d'éléments qui influent sur les choix à faire en matière de projet pédagogique, de grilles-horaire, d'écriture de programmes ou d'outils, de mise au point de programmes de formation ou d'accompagnement. Les choix sont donc historiquement situés et il est souvent plus utile d'en comprendre a posteriori les conditions dans lesquelles ils ont émergé que d'en contester le bien-fondé.

La mission que le Segec [Secrétariat général de l'Enseignement catholique] confie au Secrétaire général de la FESeC [Fédération de l'Enseignement secondaire catholique] prévoit notamment de poursuivre les objectifs d'équité et d'efficacité dans l'enseignement secondaire catholique et lui fait confiance pour prendre les initiatives qu'il juge utiles. C'est à ce titre que je propose aujourd'hui au bureau de la FESeC de renoncer à organiser, au 1^{er} degré commun, le cours d'étude du milieu et de le remplacer par un ou plusieurs cours à déterminer.

Une telle proposition provoquera, j'en suis conscient, de nombreuses discussions et entraînera de nombreuses conséquences qu'il s'agira de bien apprécier. Parmi les multiples questions qu'une telle proposition suscitera, je voudrais en aborder trois dans le cadre de cette note :

- Sur quelles bases repose cette proposition ?
- Pourquoi cette proposition arrive-t-elle aujourd'hui ?
- Par qui la décision sera-t-elle prise ? Comment les choses se passeront-elles ?

Le texte qui suit tente de répondre à ces légitimes interrogations.

Malgré de sensibles évolutions, le nouveau programme d'étude du milieu (2000) est resté, assez logiquement, fidèle aux conceptions de ses prédécesseurs (1980 et 1988). Toutefois, il faut bien constater, après 25 ans de mise en œuvre, que l'idée d'un cours intégré (histoire, géographie, socio-économie), basé sur une méthodologie développant quatre compétences d'intégration et deux axes en interaction (le fonctionnel et la structuration) n'a pas convaincu. Tous les enseignants chargés du cours ne s'y sentent pas nécessairement à l'aise et n'y adhèrent pas suffisamment. Tous n'ont pas reçu la formation initiale ou continuée adéquate. Certains pensent même que le cours d'étude du milieu aurait mieux sa place en fin de parcours des humanités et que faire travailler des jeunes de 12 ans sur des concepts abstraits et une méthodologie intégrative n'est pas le choix le meilleur.

Il faut cependant reconnaître que bien des efforts ont été entrepris pour aider les enseignants dans leur tâche. Des conseillers pédagogiques compétents et opiniâtres ont travaillé sans relâche, des formateurs disponibles ont popularisé les contenus du programme, des concepteurs

d'outils ont patiemment alimenté les cartables des élèves et des enseignants. À tous, ma profonde gratitude pour tout le travail entrepris et ma compréhension face à leur prévisible amertume.

De nombreux échos nous parviennent depuis de longues années nous demandant de réinterroger le choix fait il y a 25 ans. Un lent et long travail de réflexion a été mené pour prendre de l'information, corriger et nuancer les contenus et les méthodes du cours d'étude du milieu, anticiper la création d'un cours de sciences humaines ou de formation humaine au 1^{er} degré.

Il me semble que le temps est venu de décider. Le rapport entre compétences et savoirs s'est éclairé, le 1^{er} degré commun s'inscrit plus que jamais dans la mission de l'école du fondement, les évaluations internationales nous éclairent quelque peu sur l'état du système éducatif. Un souci commun d'efficacité et d'équité nous guide.

Sur le plan de l'*efficacité*, il nous faut questionner la faiblesse des savoirs patrimoniaux à développer en appui des compétences à maîtriser. La question que nous devons poser est de savoir si les finalités du cours d'étude du milieu sont bien les bonnes. Pour rappel, ces finalités sont les suivantes :

- *faire découvrir à l'élève les milieux actuels qui l'entourent et, à travers eux, l'aire culturelle à laquelle il appartient et qui est façonnée par divers héritages ;*
- *faire découvrir à l'élève les principaux modes d'organisation de l'espace qui prévalent dans cette aire culturelle, les conditions de vie des gens qui l'occupent aujourd'hui et la manière dont les uns et les autres se sont façonnés au fil des siècles, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours ;*
- *utiliser ces milieux comme instrument de formation afin de développer des compétences de base ;*
- *ouvrir l'élève aux principaux enjeux de la vie en société et développer sa citoyenneté responsable.*

(Extrait du programme d'étude du milieu, 2000, page 9)

Il est clair que ces finalités font l'impasse sur un certain nombre de savoirs, dits patrimoniaux, qui sont indispensables si on veut que l'élève « développe sa citoyenneté responsable ». Il ne pourra pas le faire uniquement sur base d'une boîte à outils, fût-elle la plus performante. Ces savoirs patrimoniaux concernent bien des domaines, mais doivent constituer des repères et des références utiles, ce fonds socio-culturel commun à la Communauté dans laquelle nous vivons (Communauté française, Belgique, Europe, Monde).

Est-ce à dire qu'il faille tout oublier de l'étude du milieu et en revenir aux bons vieux cours d'histoire et de géographie d'il y a 25 ans ? **Il ne saurait en être question !** Il n'y aura pas de retour en arrière pour de multiples raisons. D'abord, les socles de compétences s'imposent et nous conduisent à développer chez nos élèves à la fois des compétences et des ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être). Ensuite, l'étude du milieu a très efficacement développé les outils dont nous parlions plus avant. Tout ce travail – les outils qui ont été constitués, les références qui ont été construites... – devrait pouvoir être utilisé dans le(s) nouveau(x) cours encore à imaginer et à construire.

Sur le plan de l'*équité*, nous devons constater que de plus en plus d'élèves ne trouvent plus qu'à l'école les fondements culturels de leur éducation. Certaines familles, pour des raisons diverses qu'il ne m'appartient ni d'analyser ni de juger, ne transmettent plus guère ces savoirs patrimoniaux qui sont indispensables. Ce sont les élèves les plus défavorisés qui souffrent donc d'un manque évident de repères et de références qui leur rend le langage scolaire et le contenu des cours parfois si étrangers. Il ne faut pas trop s'étonner ensuite si l'ennui ici, la violence verbale là, trouvent un terrain favorable. Certes, il ne faudrait pas s'en tenir à des

simplismes et tenir l'étude du milieu pour responsable de cette situation. Il nous appartient cependant de mettre tout en œuvre et de mobiliser toutes nos ressources pour que l'école soit en état d'assumer la quadruple mission qui est la sienne :

- *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;*
- *amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;*
- *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;*
- *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale*

(Décret « Missions », 1997, article 6).

Le temps est donc venu de choisir d'autres orientations. Le choix de l'étude du milieu était sûrement un bon choix il y a 25 ans, il ne l'est pas forcément pour demain.

Je proposerai donc au bureau de la FESeC de décider d'une nouvelle orientation. Ce sera une **décision de principe** qui ne préjugera ni de la future grille-horaire ni du contenu du(des) nouveau(x) cours à mettre en place. Le bureau sera invité également à décider d'un **calendrier** et d'une **procédure**. La décision sera évidemment communiquée à tous avec la précision de ses modalités. Les défis à relever sont nombreux car il faut travailler, non seulement sur le 1^{er} degré commun, mais également sur le 1^{er} degré de base¹, sur le continuum primaire-secondaire, sur l'articulation avec les 2^e et 3^e degrés (tant du côté des Humanités générales et technologiques que du côté des Humanités professionnelles et techniques), sur l'adaptation de la formation initiale des enseignants... Il faudra de la formation continuée, de l'accompagnement, des outils. Il ne faudra pas oublier les titres des enseignants, la conservation des droits acquis, le recrutement.

On comprendra vite qu'il eût été plus simple de laisser les choses en l'état. Ce n'est pas mon choix. Je suis convaincu qu'il nous appartient de faire évoluer notre enseignement sans cesse vers plus d'efficacité et d'équité. Il ne faut pas que cela reste un slogan, nous devons en faire un combat de tous les jours. J'invite toutes celles et tous ceux qui partagent cette conviction à collaborer à ce nouveau et difficile chantier.

[...]

1 On notera, à ce propos, que dans l'hypothèse d'un décret, nous avons décidé de créer, au 1^{er} degré de base, un cours intitulé « Formation humaine » ; dans l'expérimentation en cours, nous n'avons conservé l'appellation « étude du milieu » que pour faciliter le maintien des droits du personnel enseignant.